

(Texte)

M. Jean-Paul Racine (Beauce): Monsieur le président, au tout début de mes remarques, vous me permettez de vous féliciter bien chaleureusement de votre nomination au poste d'Orateur suppléant et de vous offrir en même temps mes meilleurs vœux dans vos nouvelles fonctions.

Je voudrais aussi féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône (MM. Bourdages et Browne, Vancouver-Kingsway). Ils se sont certainement surpassés car ils ont tenté de faire paraître plus grandes les faibles réalisations de leur gouvernement et de passer en vain l'éponge sur les nombreuses erreurs que leur parti a commises.

Je veux aussi féliciter le nouveau ministre des Mines et des Relevés techniques (M. Flynn); je lui souhaite tout le succès qu'il désire dans ses nouvelles fonctions. Sa nomination a fait beaucoup de bruit, et le remaniement dont il était question au cours de ce voyage suicide du cabinet, à Québec, n'a pas eu lieu.

C'est ce qui faisait dire à *La Presse* de Montréal du 29 décembre, ce qui suit:

Avec sa mise en scène recherchée et son cortège de rumeurs à sensation, la décevante conférence de presse de M. Diefenbaker hier à Québec évoquait nécessairement une montagne accouchant d'une souris.

Quant à l'honorable secrétaire d'État (M. Dorion), il fut promu, à l'occasion de ce voyage, à un poste qu'on dit très important.

On prétend que le premier ministre a l'instinct de la mise en scène et qu'il sait poser, au moment opportun, le geste symbolique qui frappe l'imagination des électeurs; mais il devra admettre maintenant que s'il avait quelque chose dans la tête quand il a décidé de réunir son conseil des ministres à Québec, il a complètement raté son coup.

C'était beaucoup de remue-ménage pour bien peu et, probablement—c'est du moins ce qu'il faut en conclure—que le cabinet s'est réuni à Québec pour son plaisir personnel; ce devait être probablement son pique-nique annuel.

En définitive, le député de Québec-Sud a été nommé à la direction du ministère des Mines et des Relevés techniques en remplacement

de celui qui venait d'être nommé lieutenant-gouverneur du Québec, et le secrétaire d'État accédait à un poste d'une telle importance qu'il était vacant depuis 1957.

Au sujet de ce pseudo remaniement, *Le Devoir* disait ce qui suit, le 29 décembre:

La représentation québécoise dans le ministère sort ni plus faible ni plus forte de ce qu'on ose à peine appeler un remaniement. Disons qu'il est plutôt faible, ce qui n'aidera pas la cause conservatrice à la prochaine élection générale.

Il faut avouer, je crois, que la lettre en provenance du bureau d'avocat du secrétaire d'État a largement dépassé la publicité de ce voyage à Québec, et l'on dit maintenant couramment qu'il sera de plus en plus difficile d'obtenir l'autographe du secrétaire d'État.

Quant au député de Saint-Hyacinthe-Bagot (M. Ricard),—je ne voudrais pas l'oublier—je veux le féliciter de sa nomination comme secrétaire parlementaire du premier ministre; au moins, nous pourrions dire qu'au point de vue rétribution, il sera sur le même pied que le député de Peel (M. Pallett).

Pendant les vacances de la Chambre, les membres du cabinet ont beaucoup voyagé; la préparation des élections a pris beaucoup de leur temps. C'est peut-être ce qui explique le peu de résultat et le manque d'action du gouvernement pour régler les graves problèmes de l'heure, comme le chômage et le marasme que nous connaissons en agriculture.

(Traduction)

TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Pickersgill: Avant que vous ne quittiez le fauteuil, peut-être pourrais-je convaincre le leader de la Chambre de nous faire savoir si le débat sur l'Adresse sera mené à terme, en conformité du Règlement.

L'hon. M. Churchill: Le débat sera mené à terme, ce qui, bien entendu, peut se produire à n'importe quel moment. La Chambre n'est pas tenue de le prolonger pendant huit jours. Nous le poursuivrons demain.

L'hon. M. Pickersgill: Et les deux autres jours, si cela est nécessaire?

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)